

Attestation de loyer



A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil	Art. D542.17 et R 831.11 du code de la Sécurité sociale Arrêté du 22 août 1986
Nom et prénom ou raison sociale (du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil) :	
Adresse:	
N° de téléphone : 06 01 78 46 17	
N° de fax : Adresse mél :	
N° SIRET :	
certifie sur l'honneur que M. ou Mme (nom et prénom) : V.o. Le. Minh. Quanet	M. ou Mme (nom et prénom) :
est (sont) locataire(s) en titre depuis le 0.111012017 du logement sit	
47 rue Marx Dormoy, 92260 Fontenay Aux Roses	
■ S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? ☐ oui	
■ Surface réelle du logement (en mètres carrés) : 16 m²	
■ S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? 💢 oui 🔲 non. Si oui nombi	re de colocataires (y compris le demandeur) 5
■ Montant mensuel du loyer (payé par le locataire ou le colocataire pour un mois complet)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
- Mois d'entrée dans les lieux, précisez ce mois :October 2017	
Loyer sans les charges : € Montant des charges : € Si	meublé : montant charges comprises225 €
Montant total du loyer en cas de colocation :450€	Ŭ ,
- Mois de juillet, précisez l'année : \2017	
Loyer sans les charges : € Montant des charges : € Si	meublé : montant charges comprises225 €
■ Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers ?	
■ S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acqu	
■ S'agit-il d'une sous-location ? ☐ oui ☐ X non. Si oui s'agit-il d'une sous-location	
ans une famille d'accueil par une association	autre (préciser) :
■ S'agit-il d'un hôtel ou d'une pension de famille : ☐ oui 💢 non	,
■ Si le logement est conventionné	
• code bailleur • code agence	
code programme code locataire code locataire	
• n° de convention	
signée le renouvelée le	
■ S'il s'agit d'un logement pour lequel l'allocation de logement est versée a	automatiquement au bailleur
• code bailleur	•
• code locataire	
■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement	? (A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour
la première fois) Qui Non (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de versem	
■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous	
Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janv	
 Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril; la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne p 	présentent nas de risques manifestes nour la canté et la
sécurité physique des locataires ;	·
 l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger; il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude; 	ent, avec douche ou baignoire et WC,
• l'installation de chauffage est suffisante et sans danger ;	11
 l'installation sanitaire : s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement 	ent. avec douche ou baignoire et WC.
- si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au l	logement;
• le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de haute	eur, soit un volume habitable d'au moins de 20 m³.
AParis Le 14 01 2018 (du pro	pature - cachet opriétaire ou du bailleur ou famille d'acc
	$\mathcal{T}V$
Value and Bablington de simulation éliterant de la boure de la desirant de la des	

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités). La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

Date demande: 14/12/2017 QUAN VO LE MINH CHAPFA1 amsow921 MAT 7960016 S -IDX X 5002503 W 921 -PAGE 1/2

